**Attestation de l’employé quant à l’imposition à la source
dans le canton de Berne**

**Année** **\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

N° personnel

Nom, prénom

N° GCP. (si connu)

Permis de séjour

Etat civil: (célibataire/marié/divorcé/veuf)

Confession:

Nombre d’enfants pour lesquels je reçois des allocations familiales:
(y compris le différentiel cantonal,
exclus le différenciel international)

Adresse: Rue / N°

NPA Localité

Canton ou Pays

Mon époux/épouse exerce une activité lucrative (oui/non)

**(en Suisse ou à l‘étranger)**

Revenu annexe: Indemnité chômage ou rente AI, etc…

Si oui, par qui ?

Je perçois un revenu accessoire en Suisse ou à l‘étranger

Si oui, par qui?

Je perçois des prestations complémentaires (oui/non)

Je perçois ou paie des pensions alimentaires (oui/non)

(Le travailleur doit s’annoncer à l’Intendance des impôts BE)

Je possède un bien foncier en Suisse (oui/non)

(Le travailleur doit s’annoncer à l’Intendance des impôts BE)

Je suis un cadre dirigeant de la Direction de l’entreprise et
suis inscrit comme tel dans le registre du commerce

J’habite à l’étranger et suis dans le Conseil
d’administration (oui/non)

Je vis avec une personne dans le besoin et incapable d’exercer une activité lucrative rémunérée

Nom/Prénom/Date de naissance/Lien de parenté de la personne dans le besoin

A compléter seulement pour les personnes SANS résidence fiscale ou séjour en Suisse

**Conditions pour le frontalier:**

*L’éloignement entre le lieu de travail et le lieu de domicile à l’étranger doit être inférieur à 110 km par trajet ou le temps de voyage entre le lieu de travail et le lieu de domicile à l’étranger avec les transports publics n’excède pas 1h30 par trajet.*

En tant que frontalier, je rentre quotidiennement à
mon lieu de domicile à l’étranger. (oui/non)

Adresse, NPA, Localité à l‘étranger

**Une attestation de résidence doit absolument être jointe**

* du bureau allemand des finances (Formulaire Gre1 ou Formulaire Gre-2)
* du service des impôts français de la région de domicile de l’employé (formulaire 2041-AS)
<http://www.communal.ch/net/com/5714/images/Attestation%202041-ASK.pdf>

**Description des faux frontaliers (Allemagne / France)**

Un faux frontalier est décrit comme tel lorsque :

* son travail l’exige, un frontalier passe **plus de** 45 nuits (frontalier français) ou 60 nuits (frontalier allemand) en Suisse

ou

* Qu’aucune attestation de résidence n’est jointe.

Si l’employé est considéré comme „faux frontalier“, il doit être soumis à l’imposition à la source.

**Conditions pour un résident à la semaine domicilés à l’étranger**

(voir la [notice 3](http://www.fin.be.ch/fin/fr/index/steuern/steuererklaerung/publikationen/merkblaetter/quellensteuer.assetref/dam/documents/FIN/SV/fr/Merkblaetter/Quellensteuer/Aktuelles_Steuerjahr/mbq03_qst_internationale-wochenaufenthalter_fr.pdf) de l’Indendance des impôts de Berne)

En tant que résident à la semaine domicilé à l’étranger,
je rente au moins **deux fois par mois** à mon domicile
à l’étranger. (oui/non)

Adresse et localité à l‘étranger

|  |
| --- |
| **A compléter par l’employeur :**Fixation du barème d’impôt à la source: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_*(à compléter par l’employeur sur la base des données annoncées par la personne soumise à l‘impôt à la source)*  |

**Toute modification personnelle** telles que : état civil, enfants, changement de permis de séjour, changement de confession, arrêt de l’activité lucrative du conjoint (également à l’étranger), déménagement, etc doit **absolument** être annoncée à l’employeur dans les plus brefs délais.

**Nous vous rendons attentif au fait que le formulaire doit être remplie de manière complète et véridique. Lors d’un contrôle de l’Intendance du Canton de Berne, l’employeur peut, le cas échéant, se retourner contre la personne soumise à l’impôt à la source.** (selon [l’art. 188 de la loi sur l’impôt du canton de Berne](https://www.sta.be.ch/belex/f/6/661_11.html))

*L’employeur et le travailleur reçoivent chacun un exemplaire de la présente attestation.*

En cas de conflits, une demande peut être envoyée à l’Intendance des impôts du canton de Berne pour prise de position.

**Par ma signature, j’atteste de la véracité de toutes les données ci-dessus.**

Date: Signature du travailleur:

Date: Signature de l’employeur:

Joindre l’original de l’attestation de résidence pour les frontaliers

Joindre une copie du permis de séjour